



PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Réunie le 28 mai 2024 à 14H00

Séance n°6

- Sur 39 membres,

Etaient présents ou représentés les 38 membres suivants

Collège des Professeurs

M. Stéphane AZOULAY
Mme Claudine BATAZZI
M. Luc PRONZATO
M. Jeanick BRISSWALTER
M. Marc DALLOZ

Collège des Autres Enseignants

Mme Sophie BRICCA-DRUFFIN
Mme Anne VIGOUROUX
M. Didier FORCIOLI
Mme Sarah LABAT-JACQMIN
Mme Céline MASONI-LACROIX
M. Serge MILAN
M. William TATINIAN

Collège des BIATSS

Mme Muriel BILLEREY

Collège des Etudiants

Mme Alicia TEIXEIRA ALVES
M. Maxime GRANGE
M. Flavio CONTAT

Représentants des Organismes de Recherche

Mme Marie-Pierre BALLARIN, IRD
Mme Maureen CLERC, INRIA
M. Sylvain DI GIORGIO
M. Dominique NOBILE
M. Frédéric CARLIN

Personnalités Qualifiées

Mme Patricia BRAUN, Cabinet In Extenso

2

Représentants des Etablissements Composantes

M. Alain AVENA, Villa ARSON
M. Stéphane MAZEVET, OCA
M. Jean ZIEGER

Représentants des Etablissements associés

Mme Elise TOSI, SKEMA
M. Emmanuel BARRANGER, CAL
M. Thierry MULLER, Ecole d'Art et de Design

Représentant du CHU de Nice

M. Rodolphe BOURRET, CHUN

Représentants des collectivités territoriales

M. Bernard ASSO, Conseil départemental 06

Membre absent ayant donné procuration

M. Bernard KLEYNHOFF, Conseil Régional PACA à M. Stéphane AZOULAY
Mme Barbara MEAZZI à M. Serge MILAN
Mme Cécile AYERBE à M. Serge MILAN
Mme Anne-Sophie COLDEFY à Mme Sophie BRICCA-DRUFFIN
M. Erwan PHILIPPE à Mme Sarah LABAT-JACQMIN
Mme Magali ALTOUNIAN, Métropole NCA à M. Jeanick BRISSWALTER
M. Franck CHIKLI, Communautés Territoriales à M. Marc AZOULAY
Mme Nathalie HILMI, personnalité qualifiée à M. Marc DALLOZ

Etaient absents ou excusés le membre suivant

M. Didier ABADIE, ERACM

Invités présents

M. Christophe PROUDHOM, Rectorat de Nice
M. Régis BRANDINELLI, DGS
M. Laurent COUNILLON, VP Recherche
M. Benjamin SEROR, DAJIM
Mme Nadine MARCHANDE, DRARI Paca
M. Franck BRILLET, Directeur de l'INSPE
M. Noël DIMARCQ, Directeur de Recherche
M. Boualem ALIOUAT, IUT
Mme Marie-Sophie BERGER, DAJIM
Mme Nadine GROSSO, DAJIM

La séance est présidée par M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur. Elle débute à 14h00.

PREAMBULE

M. Jeanick BRISSWALTER indique que l'établissement a été labellisé en tant que pôle d'excellence en intelligence artificielle parmi les neuf pôles labellisés. Ce pôle se déploie en trois axes : un axe IA santé, un axe IA biologie, et un axe territoire intelligent et sûr avec une composante qui s'est amplifiée autour des données de la science de la terre et de l'univers. Ce 3 IA constitue un beau succès avec un financement de 20 M€ qui correspond à la taille du consortium au regard des autres projets financés.

3

M. Stéphane AZOULAY indique que trois points sont retirés de l'ordre du jour :

- La convention d'occupation portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public – parking sud Campus Carlone ;
- L'adoption de la Lettre d'Orientation Budgétaire ;
- La Création de l'Institut Fédératif de Recherche en Epistémologie.

I – QUESTION INSTITUTIONNELLE

1) VALIDATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 11 MARS ET 7 MAI 2024
--

Présentation de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président du Conseil d'Administration et des Moyens

M. Stéphane AZOULAY indique que le procès-verbal du 11 mars intègre les corrections demandées.

Le procès-verbal du 7 mai sera complété à la demande de M. Luc PRONZATO avec l'échange portant sur le calendrier relatif au travail des étudiants pendant les mois d'été.

L'erreur concernant le nombre de conseils de composante et réunions de travail pour l'INSPE à la suite des précisions apportées par M. F. Brillet sera corrigée.

Le procès-verbal du 11 mars 2024 est approuvé à la majorité des voix avec 35 voix favorables et 2 abstentions. Le procès-verbal du 7 mai 2024 est approuvé à l'unanimité des voix.

II - QUESTIONS STRATEGIQUES

2) ADOPTION DU PRINCIPE DE CONFIRMATION SUR LA SORTIE DU STATUT EXPERIMENTAL

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur

Avis favorable du CSAE du 13 mai 2024 (5 voix pour et 4 abstentions) et avis favorable unanime du Comité de Pilotage du 27 mai 2024.

M. Jeanick BRISSWALTER rappelle qu'en 2020 a été créé un établissement public expérimental qui constituait une phase institutionnelle transitoire. Cette phase permettait de mettre en place l'établissement dans sa nouvelle structuration avec des écoles universitaires de recherche, des instituts d'innovation, des instituts thématiques et des établissements-composantes qui conservent leur personnalité morale. L'Université dispose de huit ans pour sortir de ce statut expérimental, en associant à cette sortie la pérennité de l'IDEX, sous réserve que l'Université réalise le projet pour lequel elle a été financée.

Le processus de sortie est très long et l'Université a souhaité enclencher cette sortie au bout de deux ans, en 2022. Le Conseil d'Administration, le CSAE, et le comité de pilotage de site avaient été sollicités pour obtenir l'autorisation de démarrer le processus de sortie de l'expérimentation. Le HCERES qui a rendu son rapport sur l'évaluation de l'Université en février 2023, a donné un avis favorable à la sortie de l'expérimentation sous réserve d'un certain nombre de recommandations qui portaient sur le pilotage RH et la finalisation des conventions avec les établissements-composantes. Ce travail a été réalisé en 2023 et en janvier 2024, l'Université a reçu l'avis favorable définitif du HCERES pour sortir de l'expérimentation.

Ensuite, l'Université a entamé un travail sur les statuts en lien avec le ministère de l'Enseignement supérieur et Bercy. Pour sortir d'un établissement public expérimental sous la forme juridique de « grand établissement », l'Université doit disposer de statuts en l'état, c'est-à-dire sans modifications substantielles par rapport aux statuts actuels. Les statuts ont été légèrement revus et les modifications mineures acceptées par le ministère de l'Enseignement supérieur et par Bercy.

M. Luc PRONZATO indique qu'un vote défavorable ne viendrait pas sanctionner le travail effectué, mais signifierait une opposition au changement de statut qui fait passer une université à un grand établissement, et aux suites de cette évolution. Le processus ne convient pas en raison de la perte du fonctionnement d'une université standard par rapport à l'existant, notamment la composition du Conseil d'Administration. Cette position rejoint celle d'un certain nombre de syndicats au niveau national. Même si les deux questions sont distinctes dans la procédure, l'opposition concerne les deux sujets : le fait de rester établissement expérimental et d'adopter des statuts de grand établissement.

M. Jeanick BRISSWALTER précise que les votes seront distincts. En CSAE, le principe de confirmation sur la sortie du statut expérimental a reçu un avis favorable (4 abstentions et 5 votes favorables) alors que l'adoption du statut de grand établissement a reçu des votes défavorables.

M. Jeanick BRISSWALTER confirme que l'établissement dispose de huit ans pour sortir de l'expérimentation.

Il ne voit aucune raison de ne pas sortir de l'expérimentation, car l'Université a besoin d'un cadre lisible notamment vis-à-vis des partenaires.

Mme Sarah LABAT-JACQMIN fait part de sa grande inquiétude au sujet du passage au grand établissement. En effet, selon l'article L717.1 du Code de l'Éducation, un établissement rentre dans le cadre de grand établissement soit pour des établissements de fondation ancienne et présentant des spécificités liées à leur histoire, soit pour des établissements dont l'offre de formation ne comporte pas la délivrance de diplômes pour les trois cycles de l'enseignement supérieur. Les membres du CA s'inquiètent de savoir si l'établissement sera obligé de continuer à dispenser ces trois types de diplômes.

M. Marc DALLOZ explique que le code de l'Éducation ne contient pas toutes les évolutions intervenues postérieurement. Le cadre «grand établissement» existe depuis longtemps dans le code de l'éducation et était réservé aux deux hypothèses mentionnées. Cependant, l'ordonnance de 2018, qui a permis d'expérimenter de nouvelles formes d'EPSCP et de déroger à certaines dispositions des statuts antérieurs, prévoyait dès 2018 que la sortie de l'expérimentation se ferait dans le modèle juridique de grand établissement. Ainsi, tous les établissements expérimentaux qui seront autorisés à sortir de l'expérimentation seront tous de grands établissements.

M. Jeanick BRISSWALTER ajoute que le code de l'Éducation n'est pas à jour. Il existe autant de grands établissements que de cas. L'Observatoire de la Côte d'Azur est passé EPSCP l'an passé sous la forme de grand établissement.

M. Stéphane Mazevet ajoute que la dénomination de grand établissement est liée au fait que l'Observatoire est régi par un décret qui déroge au code de l'Éducation sur certains points. Ce cadre de grand établissement permet à l'Observatoire et à la Villa Arson de faire partie de l'Université Côte d'Azur. Dans le cas contraire, l'Observatoire aurait perdu sa personnalité morale et serait devenu une école interne de l'Université. Ainsi, l'Observatoire est pleinement intégré au sein de l'établissement.

M. Jeanick BRISSWALTER remarque que cet exemple illustre que le grand établissement constitue un enrichissement plutôt qu'un appauvrissement.

Le principe de confirmation sur la sortie du statut expérimental est approuvé à la majorité des voix, 29 voix favorables, 7 voix défavorables et 1 abstention.

3) ADOPTION DU PROJET DE DECRET ET DES STATUTS DU GRAND ETABLISSEMENT

Présentation de M. Jeanick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur

Avis favorable du CSAE du 13 mai 2024 (5 voix pour et 4 abstentions) et avis favorable unanime du Comité de Pilotage du 27 mai 2024.

M. Jeanick BRISSWALTER rappelle que ces statuts doivent sortir en l'état sans modifications substantielles.

M. Benjamin SEROR précise que les modifications mineures devaient également avoir été expérimentées. Ainsi, en décembre 2023 un décret simple avait déjà été présenté et avait permis l'intégration de l'IFMK. Les modifications proposées par le MESRI et Bercy sont de pure forme et concernent :

- La modification du préambule;
- La modification de certaines terminologies;
- La révision des primes;
- La prise en compte du départ de l'ERACM à l'article 4.

Le comité de pilotage du site sera davantage axé sur le pilotage et la stratégie de l'établissement et ne se prononcera plus sur le collège des personnalités qualifiées au CAC.

Les statuts mentionnent par ailleurs que l'Université Côte d'Azur est également chef de file du pilotage de la politique de site en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de l'innovation dans le cadre de l'article 1 suite à la suppression du préambule. Le préambule ayant été supprimé, l'atterrissage en grand établissement se fait par décret simple. Lorsque l'Université sera devenue grand établissement, les décrets ne seront pris qu'en Conseil d'Etat.

M. Luc PRONZATO propose de préciser dans le compte-rendu que la composition du comité d'orientation stratégique sera affichée sur le site internet de l'université.

M. Jeanick BRISSWALTER rappelle que le comité stratégique de l'Université Côte d'Azur est un comité international qui se réunit tous les deux ans.

6 Les projets de décret et des statuts de grand établissement sont adoptés à la majorité des voix, 28 voix favorables, 8 voix défavorables et 2 abstentions.

M. Jeanick BRISSWALTER remercie les membres pour ces deux votes favorables qui permettront de passer en CNESER au mois de juin et ensuite d'obtenir la publication du décret durant l'été 2024. Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur le dossier notamment le service juridique.

4) **ADOPTION DE LA CONVENTION PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – PARKING SUD CAMPUS CARLON**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

III - QUESTION FINANCIERE

5) **ADOPTION DE LA LETTRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

IV – QUESTIONS RECHERCHE

6) PRESENTATION DU PROJET CNRS-JOINT RESEARCH PROGRAMME « CHAIRE AFRIQUE » (2023-2027)

Présentation de M. Laurent COUNILLON, Vice-président Recherche

Avis favorable à l'unanimité des voix du Conseil Académique du 11 avril 2024.

M. Laurent COUNILLON explique qu'en 2022 le CNRS a lancé un appel d'offres pour une série de Chaires Afrique qui correspondaient à des projets conjoints de recherche entre le CNRS et différents pays africains. La demande portée par le laboratoire de mathématique a été acceptée par le CNRS. Cependant, le CNRS a signé un protocole pour que cette chaire se fasse dans le cadre de *l'African Institute for Mathematical Sciences*. Cet institut permet de repérer dans divers pays africains des jeunes talentueux en mathématiques et de leur donner les meilleures formations dans différents centres en Afrique. Cette chaire de mathématiques pourrait se positionner dans l'un de ces centres. Ce projet vise à augmenter la collaboration en mathématique entre la France et l'Afrique et à participer à l'établissement d'une communauté de recherche qui soit compétitive. Ce programme se déroule sur quatre ans, durée d'une thèse de doctorant, puisque le financement CNRS s'accompagne d'un financement de doctorat. La chaire est donc localisée au centre AMS du Sénégal avec une participation du centre AMS du Cameroun. Le porteur principal du projet est Ludovic RIFFORD avec deux coordonnateurs locaux et des chercheurs en résidence au Sénégal. L'approbation du CAC et du Conseil d'Administration est requise pour lancer le projet. Les membres du CAC l'ont validée à l'unanimité.

Mme Marie-Pierre BALLARIN demande si ce projet AMS ne rentre pas en compétition avec le CIMPA, centre interdisciplinaire de mathématiques pures et appliquées.

M. Jeanick BRISSWALTER indique que le CIMPA a pour objectif depuis plusieurs années de mener plusieurs classes et écoles dans les pays du Sud, majoritairement en Afrique. Ludovic RIFFORD était l'ancien directeur du CIMPA. Ces deux projets sont donc complémentaires avec des objectifs différents.

M. Laurent COUNILLON souligne l'aspect international d'AMS, consortium de pays qui porte le projet.

M. Luc PRONZATO observe que l'Université ne s'implique pas financièrement dans le projet, mais qu'un enseignant-chercheur y participe.

M. Stéphane AZOULAY le confirme. Le CNRS finance à hauteur de 180000 euros sur 2023-2026.

Le projet de *cnrs-joint research programme* « chaire Afrique » (2023-2027) est approuvé à la majorité, 37 voix favorables et 1 abstention.

7) CREATION DE L'INSTITUT FEDERATIF DE RECHERCHE EN ÉPISTEMOLOGIE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

8) RENOUELEMENT DU RESEAU DE RECHERCHE INTERNATIONAL « GROUPEMENT EUROMAGHREBIN DE MATHEMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS » (GE2MI)

Présentation de M. Laurent COUNILLON, Vice-président Recherche

Présenté pour information au Conseil Académique du 11 avril 2024.

M. Laurent COUNILLON indique que ce projet est porté par François DELARUE. Ce réseau créé en 2010 sous la forme d'un RIA et renouvelé régulièrement, regroupe des partenaires français, italiens, espagnols, tunisiens, algériens, marocains et mauritaniens. Ses missions consistent à promouvoir des collaborations scientifiques en mathématiques, à organiser des événements communs et à proposer de la formation à vocation doctorale. Le budget est géré par Université Côte d'Azur. Le CNRS participe à hauteur de 15000 euros par an et l'Université à hauteur de 20000 euros. Ce réseau obtient également des crédits ponctuels auprès des ambassades. Il peut financer des conférences, des visites et des échanges scientifiques de quelques mois. Il finance une bourse de master M2, soutient la construction de cours en ligne et l'organisation de stages ponctuels.

8

Le renouvellement du réseau de recherche international « GROUPEMENT EUROMAGHREBIN DE MATHEMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS » (GE2MI) est approuvé à la majorité des voix avec 36 voix favorables et 1 abstention.

V - CONVENTIONS

M. Stéphane AZOULAY explique que les conventions présentées au vote figurent dans un tableau mis en ligne.

Mme Sarah LABAT-JACQMIN indique qu'il manque des informations sur les conventions du dernier mois.

M. Jeanick BRISSWALTER propose de reporter le vote des conventions du dernier mois.

Les conventions sont approuvées à l'unanimité des voix.

Plus rien ne reste à délibérer, la séance est levée à
Dates du prochain conseil d'administration : 25 juin 2024

POINTS PRESENTES POUR INFORMATION

- Présentation et évolution de la direction de la Fédération Claude Lalanne
- Présentation du travail réalisé sur les démarches de simplification dans le cadre du rapport Gillet
- Conventions

PROJET

	N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE Unica	SIGNATAIRE Unica	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
										RECETTE	DEPENSE
200	253 513	TNN PRODUCTION	Muriel MAYETTE HOLTZ, Présidente	UNICArts	DGS	08/12/2023	Convention de partenariat	Convention conclue par l'A.U 23/24 avec les actions suivantes : - ateliers de théâtre animés par un intervenant du TNN - Tarification à 5€ pour les étudiants Unica sur toute la programmation 23/24 du TNN En contrepartie de l'atelier, Unica verse 7 776€ TTC au TNN	1 année universitaire 23/24	/	7776€ TTC
202	264 409	Université de Toulon	M. Xavier LEROUX, Président	ICE	DGS	14/12/2023	Convention de reversement	La Région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur a attribué en novembre 2023, un financement sous forme de dotation au PEPITE PACA EST, fléchée sur des actions centrées sur le développement de l'entrepreneuriat étudiant ainsi que les jeunes chercheurs correspondant à la nouvelle vision des PEPITE. Au titre de la convention d'aide financière, la Région a versé à l'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR une subvention d'un montant de 42 000 euros pour 2023. Une partie de cette dotation doit être reversée à UTLN, en tant que membre du PEPITE PACA EST. Le but de cette convention de reversement est d'en établir les modalités en 2023.	à compter de sa date de signature et jusqu'à sa conclusion financière et comptable	/	14 280,00 €
203	261 299	CNRS	Laurent BARBIERI Délégué régional par intérim	3DS	DGS	29/11/2023	Convention de reversement	Versement du CNRS à Unica de sa participation aux travaux d'aménagement du bâtiment INPHYNI pour l'installation d'un contrôle d'accès avec poignées connectées DormaKaba	29/11/2023 au 31/05/2024	81 795,28€ nets de taxe	/
204	262 764	NAMTECH	M. Nam HAONG, Président	UNICArts	DGS	20/12/2023	Prestation de service	Par la présente convention Unica s'engage à verser la somme de 4 355€ TTC à la société de production NAMTECH, pour sa prestation réalisée le 24 novembre dernier. La société a fourni la représentation en ordre de marche et a assumé la responsabilité artistique au théâtre Francis Gag. La somme versée par Unica se décompose de la manière suivante : - 135€ nets de taxe défraiement repas et transports - 4 220€ TTC cachet artistique	24/11/2023	/	4.355 € TTC
205	267 248	CNRS	Laurent BARBIERI Délégué régional par intérim	3DS	DGS	07/12/2023	Convention de reversement	Versement du CNRS à Unica de sa participation aux travaux d'aménagement du bâtiment INPHYNI pour la création du circuit de refroidissement de 3 compresseurs Hélium	07/12/2023 au 30/07/2024	59 366€ nets de taxe	/
206	156 640	Bibliothèques sans Frontières (BSF)	Patrick WEIL, Président	SCD	DGS	05/12/2023	Convention de cession à titre gratuit de documents (don)	Université Côte d'Azur et BSF ont signé une Convention cadre datée du 29 septembre 2021 qui établit un partenariat entre les parties. Par ce partenariat, Université Côte d'Azur souhaite s'engager aux côtés de BSF afin de soutenir ses actions et sa contribution à la paix et au développement etc. Dans le cadre de cette convention cadre datée du 29 septembre 2021, le Service Commun de la Documentation d'Université Côte d'Azur a été sollicité pour mettre en oeuvre des actions avec et à destination de BSF. Il a été décidé de créer un circuit de don de documents en provenance d'Université Côte d'Azur et à destination de BSF, conformément à l'article L. 3212-2 2° du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P). Les parties souhaitent donc conclure une convention d'application conformément aux articles 3 et 4 de la convention cadre en date du 29 septembre 2021 afin de permettre le don de documents au bénéfice de BSF.	du 05/12/23 au 31/09/25	/	/
208	269 157	Interactiv' Technologies	Christian ROUSSET, Président	EUR SPECTRUM	DGS	22/12/2023	Convention de formation professionnelle	Cette convention permet à l'agent d'être formé à l'utilisation du logiciel et plateformes proposés par le fournisseur, Interactiv'Technologies.	du 01/01/2024 au 31/03/2024	/	2000 € HT
209	232 993	CCI Nice Côte d'Azur	Monsieur SAVARINO, Président	Direction générale des services	DGS	27/04/2023	Convention de mise à disposition de locaux	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles l'Occupant est habilité par Université Côte d'Azur à occuper les locaux ci-après désignés : amphithéâtre Forum, les salles 110, 221 et 222 et la cafétéria du bâtiment F pour la période du 15 juin à 8 heures, au 15 juin à 19 heures afin d'accueillir les assises de la transition énergétique (tables rondes, conférences, ateliers...) pour l'accueil de 200 personnes / participants maximum.	15/06/2023	/	/
210	255 103	La société des réalisatrices et réalisateurs de films "La Quinzaine des Cinéastes"	Le Secrétaire Général, Christophe LEPARC	EUR CREATES	DGS	13/12/2023	Convention de partenariat	La SRF s'engage à convier les élèves du DE Ecritures créatives-scénarios et narrations aux projections organisées par l'association sur la ville de Cannes et aux événements mis en place lors du Festival de Cannes. En contrepartie, Unica s'engage à accueillir chaque année deux femmes ayant participé à l'atelier d'écriture organisé par la Quinzaine des cinéastes, en qualité d'auditrices libres au sein du DE.	13/12/2023 au 12/12/2026	/	/

211	268 302	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives	Le Directeur, Sébastien BARRE	Laboratoire d'électroniques, antennes et télécommunications LEAT	DGS	19/12/2023	Parrainage	Par la présente convention l'antenne du Commissariat à l'énergie atomique, le 'Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine' s'engage à verser la somme de 2 200€ nets de taxes au LEAT (Unica) dans le cadre d'un événement organisé par le laboratoire de Unica du 4 juin au 7 juin 2024. En contrepartie, Unica s'engage à communiquer le logo du sponsor sur ses supports de communication.	04/06/24 au 07/06/24	2 200€ HT	/
212	260 727	Unisson@Valrose	Solen COZIC, Présidente	UNICArts	DGS	20/12/2023	Convention de partenariat	Le Partenaire s'engage à construire et animer un Atelier de création artistique "Chœur universitaire". UniArts propose aux étudiants et personnels la possibilité d'accéder à des ateliers de création dirigés par des intervenants professionnels dans leur domaine respectif. Les séances auront lieu entre le 5 septembre 2023 et le 11 juin 2024, deux heures par semaine (hors vacances universitaires), soit 37 séances.	Année universitaire 2023/2024	/	4000 € net de TVA
213	258 743	APF Formation	Sylvie HERVOIS-COQUEL, Directrice APF Formation	EUR HEALTHY	DGS	15/01/2024	Convention de partenariat	Cette convention a pour objectifs de permettre à des candidats soutenus par APF Formation de participer à une formation spécifique organisée en 6 modules, sur une durée de 8 mois de novembre 2023 à juin 2024. Le suivi du DU "référé handicap" permettra aux participants de se prévaloir d'une formation certifiante dans le domaine de l'accompagnement professionnel de la personne en situation de handicap.	Année universitaire 2023/2024	1157 € par étudiant inscrit	/
214	259 339	La Conférence permanente des chargé.e.s de mission égalité et diversité	Philippe LIOTARD, Président	Ufr ODONTOLOGIE	DGS	15/01/2024	convention de partenariat	Le réseau VSS Formation de la Conférence permanente des chargées de mission Égalité et Diversité (CPED) a été sollicité par l'UFR Odontologie pour l'organisation d'une journée de formation de ses personnels et de deux demi-journées de formation à destination de ses étudiants. Les formations se sont déroulées entre le mois d'août et septembre 2023. Cette intervention est facturée par la CPED comme suit: la journée de formation complète 2 000€ HT les 2 demi-journées de formation 1 500€ HT frais de déplacement et hébergement des formateurs 1 800€ Soit un total de 5 300€ HT.	08/2023 au 09/2023	/	5 300€ HT
215	236 138	Thermo Fisher Scientific	Sophie FALLETTO, Senior Director Global Market Development	Institut de Chimie de Nice	DGS	16/01/2024	Convention de parrainage	Dans le cadre de la journée "Arômes & parfums 2023" le juin 2023, Thermo Fisher Scientif s'est engagé à verser la somme de 1 000€ HT à l'Institut de Chimie de Nice pour l'organisation de la journée. En contrepartie, Unica a affiché le logo du sponsor sur ses supports de communication	16/06/2023	1 000€ net de taxes	/
217	266 250	Outremer Méditerranée	Luc CLEMENT Dirigeant	EUR ODYSSEE	DGS	08/12/2023	Convention de mise à disposition de locaux	A l'occasion de la 1ère édition de la "Fête des Masters" OUTREMER MEDITERRANEE met à disposition un local de 800m2 le vendredi 8 décembre 2023 de 14H à minuit. La location est facturée 600€ TTC	08/12/2023	/	600 euros TTC
218	254 435	Ville de Nice	Christian ESTROSI Maire	3DS	DGS	21/12/2023	convention de partenariat	Opération sur le campus Trotabas : fourniture et plantation de 2 680 végétaux. La ville assure l'ensemble des opérations techniques liées aux plantations et coût y afférents ; l'Université assure l'entretien des parcelles.	3 ANS	/	/
219	249 869	CHU de Nice	Le Directeur Général, M. Rodolphe BOURRET	SCD	DGS	16/01/2024	Convention d'application 2023 de la convention cadre relative à la mise en oeuvre d'une politique documentaire partagée	La convention d'application a pour objectif de définir précisément pour l'année civile 2023 les conditions prévues dans les articles 2 « Politique Documentaire » et 4 « Dispositions financières » de la convention cadre.	Année 2023	27 414,64 € TTC	/
220	269 675	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)	M. Nicolas MORIN, Directeur de l'ABES	SCD	DGS	09/01/2024	Avenant n°1 à la convention unique de constitution et d'adhésion au groupement de commandes permanent	L'avenant a pour objet la modification des modalités de facturation des frais de gestion à partir du 1er janvier 2024. L'ensemble des frais de gestion dus par l'établissement seront désormais regroupés dans une facture globale et annuelle.	3 ans (à compter du 1er janvier 2024)	/	/
221	262 088	Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)	M. Nicolas MORIN, Directeur de l'ABES	SCD	DGS	09/01/2024	Avenant n°1 à la convention relative aux centres du réseau Sudoc PS	L'avenant a pour objet de prolonger de 12 mois la durée de la convention initiale entre l'ABES et Unica et de modifier l'article 3 "Montant et modalités d'attribution de la subvention" et 5 "Durée"	jusqu'au 31/12/2024	6 500,00 €	/
222	232 529	Société NECTARISS	Richard SPLIVALLO, Gérant	EUR SPECTRUM (Master FOQUAL)	DGS	24/01/2024	Convention de mise à disposition de locaux et d'utilisation de matériel	La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'occupation des locaux situés Espace Jacques-Louis Lions (4, Traverse Dupont, 06130 GRASSE) appartenant à la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et d'utilisation du matériel pédagogique du Master FOQUAL par La SOCIETE conformément à l'article 8 « Incessibilité des droits » de la convention de mise à disposition de locaux laboratoires entre la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et l'Université Côte d'Azur.	1 an à compter de la signature	2500 € HT	/

223	250 458	Gouvernement princier de Monaco	Le Commissaire Général de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports du gouvernement princier de Monaco, Mme Isabelle BONNAL	INSPE	DGS	19/01/2024	Convention de reversement	La convention fixe les modalités et les conditions de prise en charge financières, en fonction des tarifs en vigueur, pour les inscriptions des étudiants de l'école du PARC (32 bis, boulevard de Belgique, 89000 Monaco) au sein du diplôme d'établissement dénommé Diplôme Inter Universitaire « Professeurs et Conseillers Principaux d'Éducation Stagiaires - entrée dans le métier » de l'Université Côte d'Azur.	Jusqu'à la conclusion financière et comptable de la convention	1 600,00 €	/
224	264 279	DSDEN	Laurent LE MERCIER, Inspecteur d'Académie/Directeur Académique des services de l'éducation nationale des Alpes Maritimes	EUR HEALTHY	DGS	23/01/2024	Convention de partenariat pour la formation à l'enseignement de l'éducation physique et sportive	Dans le cadre de leur cursus universitaire et afin d'acquérir des savoir-faire pédagogiques dans le domaine de l'éducation physique et sportive, les étudiants en STAPS de L. 2 et 3 sont amenés à participer aux cours d'EPS des élèves des écoles primaires. Ces cours d'EPS seront dispensés dans les écoles primaires ainsi que dans les locaux et installations sportives d'Université Côte d'Azur. La convention a pour objet de coordonner les actions des deux institutions pour permettre le meilleur accueil des étudiants de l'EUR HEALTHY dans les classes, dans le respect des conditions de fonctionnement des écoles primaires, ainsi que l'accueil des élèves des écoles primaires dans les locaux et installations sportives d'Université Côte d'Azur, notamment au sein du Campus STAPS et de la piscine Fielding du Campus Carlone.	5 ans à compter de la signature de la convention	/	/
226	272 987	NAMTECH	Nam HOANG Président	UniCArts	DGS	26/01/2024	Convention de cession de droit d'exploitation d'un spectacle	UniCA et la société Namtech signent un contrat de cession de droit de représentation d'un spectacle. UniCA en qualité d'organisateur, organise l'événement prévu le 6 février prochain (disposition du lieu, billetterie, accueil, publicité...), et la société Namtech en qualité de Producteur fournit à UniCA le spectacle "d'efs en main" et en assure la responsabilité artistique. Pour cette cession, UniCA s'engage à verser la somme de 18 740€ TTC	06/02/2024	/	- 240€ TTC défraiement des repas - 18 500€ TTC au titre du cachet artistique
227	237 048	Campus Vert d'Azur	Nicolas BOURGEOIS	POLYTECH	DGS	26/01/2024	Convention de partenariat pédagogique	La présente convention de partenariat pédagogique définit les engagements entre UniCA et le Campus Vert d'Azur dans le cadre de la formation "génie de l'eau et de l'aménagement" à partir dès septembre 2023 à octobre à la fin de l'année universitaire 2027/28.	5 ans 2023/24 à 2027/28	/	/
229	266 510	Association Manga Paradise	M. Lucas PROTIN, Président	SCD	DGS	26/01/2024	Convention de don de documents	Au travers des missions de son SCD, Université Côte d'Azur est garante de l'accès de l'ensemble de la communauté universitaire à la documentation. Elle communique aux publics, par le biais de ses bibliothèques, une importante collection de livres et de périodiques, dont une partie peut provenir de dons de professeurs, laboratoires de recherche, sociétés savantes ou autres donateurs. L'intégration du don dans les collections du SCD permet d'en assurer la bonne conservation et de le mettre à disposition du public. L'association Manga Paradise s'est rapprochée d'Université Côte d'Azur et de son Service Commun de la Documentation afin d'effectuer un don d'un volume significatif de mangas. Ces derniers ont été acquis grâce aux soutiens conjoints d'Université Côte d'Azur et du Crous Nice Toulon.	jusqu'à la remise du fonds par le Donateur	/	/
300	258 954	Espace de l'art concret	Mme Fabienne GRASSER-FULCHERI	SCD	DGS	30/01/2024	Convention pour le signalement dans le Sudoc (système universitaire de documentation) des publications en série	Le Sudoc est le catalogue collectif national des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) et le catalogue collectif national des publications en série auquel participent des bibliothèques de tous types identifiés pour la richesse de leurs collections et regroupées au sein du réseau du Sudoc-PS. La présente convention a pour objet de définir les conditions de coopération entre le centre du réseau du Sudoc-PS CR 67 et l'Espace de l'art concret.	5 ans à compter du 01/10/2024	/	/
301	215 379	Azur Tennis Sport Valrose	Pierre ALBUICHECH, Président	DVU	DGS	15/01/2024	Avenant n°1 portant renouvellement de la convention de mise à disposition des espaces du domaine public	Par le présent avenant UniCA renouvelle l'autorisation d'occupation temporaire du DP au bénéfice de l'association Azur Tennis Sport Valrose, des terrains de tennis; padel et d'un emplacement pour l'exploitation d'un snack. La convention est renouvelée pour une période de 3 ans à compter du 1er septembre 2023 au 31 juillet 2026. Elle définit les créneaux horaires et jours d'utilisation des terrains entre UniCAsport et l'association. La mise à disposition est facturée comme suit : Part fixe avec application de la révision soit 10 243 € TTC part variable à 5% du chiffres d'affaires.	3 ans 01/09/2023 au 31/07/2026	10 243 € TTC part variable à 5% du chiffres d'affaires / an	/
302	241 661	Ecole nationale supérieure Mines Télécom Atlantique Bretagne	Christophe LEROUGE Directeur	Cellule Egalité et diversité	DGS	19/01/2024	1) Convention de partenariat 2) Contrat de cession de droits d'exploitation d'une oeuvre multimédia	IMT Atlantique en partenariat avec la conférence permanente des chargés de mission Egalité et diversité et l'association nationale des études féministes ont produit un module en ligne sur les VSS à destination des universités partenaires. L'exploitation de ce module est cédée à titre gracieux	1 an à compter de sa signature	/	/

309	239 044	Association MONTEVIDEO	Obiwan POURPRIX, l'Administrateur	UniCarts	DGS	13/02/2024	Convention relative à l'attribution d'une subvention	Université Côte d'Azur a mis en place, via un financement issu du plan d'investissement d'avenir dans le cadre du programme IDéES, un dispositif de soutien à la création émergente inter-écoles et jeunes diplômés. Un appel à projets a été mis en ligne à la suite duquel un jury composé de quatre professionnels a procédé à un classement des propositions. Le projet de Chloé Saffores, en partenariat avec Montevideo, fait partie des lauréates de la catégorie « Jeunes Diplômés » pour un soutien d'un montant de sept mille euros (7.000 €) pour le projet « Ludothèque grise ».	Jusqu'à la conclusion financière et comptable de la convention	/	7000 € net de TVA
310	259 194	BDE Rise Together	Mattias UROZ, Bureau des Etudiants Rise Together	IUT	DGS	20/12/2023	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles le BDE Rise Together est habilité par l'Université Côte d'Azur à occuper la salle BDE pour la période du 08 mai 2023 au 05 avril 2024, afin d'y organiser les activités du bureau des étudiants	du 08/05/2023 au 05/04/2024	/	/
314	276 999	Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower (PNSD)	Jean ZIEGER, Président	DAJIM	DGS	15/02/2024	Avenant 1 à la convention de coopération	Détermination des modalités financières pour l'année universitaire 23/24 du DU Danse Santé	1 année universitaire 23/24	/	5 927 euros
315	260 841	Geistlich Pharma France	Sandra DUPRIEZ Directrice générale déléguée	odontologie	DGS	20/02/2024	Convention cadre de partenariat	Convention cadre de partenariat pour la mise à disposition à titre gracieux et/ ou don de matériels et de consommables à des fins pédagogiques à l'occasion des interventions du partenaire auprès des étudiants de l'UFR Odontologie	23/24 - 27/28	/	/
318	230 924	Collège Raoul DUJY	Julien DUMONT, Le Chef d'établissement	C3M	DGS	10/02/2024	Convention de partenariat	Partenariat pour l'organisation de visites pédagogiques des élèves de 3e au sein du C3M pour faire découvrir les métiers de la recherche. Les frais de déplacements sont à la charge du collège.	01/05/2023 AU 30/04/2026	/	/
319	231 556	KURARAY FRANCE	Daniel KINDERF, Le Gérant	Odontologie	DGS	22/02/2024	Convention cadre de partenariat & Convention d'application	Partenariat pédagogique pour la mise à disposition ou don de matériels et/ou consommables Convention d'application pour l'intervention du partenaire le 14/04/2023 avec mise à disposition de matériel	01/01/2023 au 31/12/2027	/	/
320	267 031	Nobel BIOCARE	Patrick PERRET, Directeur France	Odondologie	DGS	22/02/2024	Convention cadre de partenariat	Convention cadre de partenariat pour la mise à dispositions de matériels et consommables à des fins pédagogiques	5 années universitaires 23/24 au 27/28	/	/
324	278 112	Sophia SAS "Sophia Engineering"	Vincent DAVID Le Président	Campus Valrose	DGS	19/02/2024	Convention de mise à disposition	Mise à disposition d'une partie de la salle blanche du bâtiment Fizeau Valrose et d'une table optique	15/04/2024 au 30/09/2024	8 000€/ mois	/
325	270 502	Alliance Française	Mme. Peggy FERREIRA-REIS, Présidente	EUR ELMi	DGS	26/02/2024	Convention de partenariat	La présente convention a pour objet la création et l'organisation à FEUR ELMi d'un programme de renforcement en anglais, en partenariat avec l'Alliance Française. Ces cours de renforcement ont pour objectif d'améliorer le niveau d'anglais des participants, en vue d'une mobilité à l'étranger, ou pour leur permettre une meilleure insertion professionnelle. Cette convention prévoit les modalités d'organisation et d'exercice des compétences partagées entre l'Alliance Française et l'EUR ELMi.	5 années universitaires (23/24 à 27/28)	Détaillé à l'annexe 1 de la convention	/
326	261 546	Association L'Autre l'Une	M. François PETERS, Président	UniCarts	DGS	26/02/2024	Convention de partenariat	UniCarts propose aux étudiants et personnels la possibilité d'accéder à des ateliers de création dirigés par des intervenants professionnels dans leur domaine respectif. Le Partenaire, l'association l'Autre l'Une, s'engage à construire et animer, dans les conditions définies ci-après, un Atelier de création artistique, à savoir un Atelier jazz à destination des étudiants et personnels.	Année universitaire 2023/2024	/	5.500 €
327	239 278	Association pour l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive (AEEPS)	Mme. Twiggy LEJEUNE, Présidente de l'antenne régionale	Campus Plaine du Var	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	L'AEEPS sollicite d'Université Côte d'Azur la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière afin de pouvoir proposer aux étudiants et aux enseignants d'EPS une conférence savante par an. Une seconde conférence identique est organisée chaque année au sein du Campus STAPS de Toulon La Garde. L'AEEPS s'engage à chercher, contacter un confrencier et à organiser sa venue. Université Côte d'Azur consent à la mise à disposition de locaux sollicitée par l'AEEPS.	5 ans (à compter de la date de signature de la convention)	/	/
328	276 488	Association INITIATIVE STAPS	Mme. Wiem SAHLI, Présidente	Campus Plaine du Var	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	INITIATIVE STAPS sollicite d'Université Côte d'Azur la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière pour la JNSH (Journée Nationale du Sport et du Handicap). Université Côte d'Azur consent à la mise à disposition de locaux sollicitée par l'association.	22 et 23/03/2024	/	/
329	267 129	Villa Arson	M. Sylvain LIZON, Directeur	INSPE	DGS	26/02/2024	Convention d'accès à un service de restauration	Université Côte d'Azur et la Villa Arson entendent fournir un accès aux personnels, enseignants et étudiants de l'INSPE au service de restauration du campus Villa Arson au titre de la mutualisation des moyens prévue à l'article 29 des statuts d'Université Côte d'Azur figurant en annexe du décret du 25 juillet 2019 n°2019-785 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts.	Année universitaire 2023/2024	/	73 150,00 €
330	259 112	Bureau des étudiants IUT Info NCA	M. Corentin BONJOUR, Président	INSPE	DGS	26/02/2024	Convention de mise à disposition de locaux	La présente convention régit les modalités et conditions selon lesquelles le BDE est habilité par UniCA à occuper la salle 559 de l'IUT, pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, afin d'y organiser les activités du bureau des étudiants.	Année universitaire 2023/2024	/	/
335	274915	Association Ecole du Plan du Pont	M. Nicolas GAUDUCHON, Président	EUR CREATES	DGS	15/01/2024	Convention pour la réalisation d'un projet tutoré de recherche	Les étudiants du Master DISTIC de UniCA sont accueillis par la structure d'accueil entre le 25 janvier et le 1er septembre 2024 pour la réalisation des recherches pour son compte sous la responsabilité du Maître de conférences Frédéric ELY. Les missions réalisées par les étudiants sont définies dans un chlier des charges rédigé par le partenaire et donnent lieu à une notation finale dans le cadre du master	2023/2024	/	/
336	275 160	Association étudiante MS STAPS	M. Omar GUENNIQUI, Président de l'association	Campus Plaine du Var	DGS	15/03/2024	Convention de mise à disposition de locaux	L'association MS STAPS Nice sollicite d'UniCA la possibilité d'utiliser les locaux de cette dernière pour la tenue de l'événement "JUMP and JAM" organisé par les étudiants en L3 "Management du Sport".	29/03 et 30/03/2024	/	/

337	265506	Association l'ENTRE PONT	Mme Nicole ENOUF, Présidente	EUR CREATES	DGS	14/03/2024	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition d'une salle de spectacle et d l'espace d'accueil pour un événement organisé le 8 novembre 2023 par l'EUR CREATES pour une journée de manifestation	08/11/2023	/	360 € HT
-----	--------	--------------------------	---------------------------------	-------------	-----	------------	---	--	------------	---	----------

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant recette HT	Montant dépense HT
2024/119	2024/03/21	Projet DiRVED	Convention collaborateur occasionnel - Mme Stamatina MAGKOU		UPR 3820		Signé	8.0	-	0,00 €	0,00 €
Nombre pour Projet DiRVED : 1										0,00 €	0,00 €
2024/100	2024/03/01	Convention de reversement	RVST IUF Claire MICHEL (2023-2028)		CNRS / INPHYNI - UMR 7010		Signé	60.0	2023/10/01	0,00 €	75 000,00 €
2024/101	2024/03/01	Convention de reversement	RVST IUF Mathias ALBERT (2023-2028)	CNRS - PARIS	CNRS / INPHYNI - UMR 7010		Signé	60.0	2023/10/01	0,00 €	75 000,00 €
Nombre pour Convention de reversement : 2										0,00 €	150 000,00 €

Nombre total de contrats : 3
 Montant total recettes : 0,00 €
 Montant total dépenses : 150 000,00 €

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT Recettes	Montant HT Dépenses	GESTION
2024/160	2024/04/17	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - M. Renaud BROUQUISSE		ISA/INRA UMR-A1355		Signé	6.0	2024/06/01	0,00 €		
Nombre pour Projet DiRVED : 1										0,00 €		

Nombre total de contrats : 1
 Montant total recettes : 0,00 €
 Montant total dépenses : 0,00 €

Chantier Simplification Site UniCA

Conseil d'Administration

Université Côte d'Azur

28 mai 2024

Feuille de route du chantier Simplification

Suite à la mission Gillet :

Identifier les principales causes de complexité excessive sur les plan administratif ou organisationnel qui nuisent à l'efficacité des acteurs de la recherche sur le terrain (direction et personnel des unités de recherche, services d'appui à la recherche) en induisant des pertes de temps et d'énergie récurrentes.

Proposer un plan d'actions pour mettre en place des solutions concrètes visant à simplifier et alléger le système actuel ; parmi ces solutions, certaines pourront être mises en place de façon autonome sur chaque site alors que d'autres demanderont des évolutions au niveau national

Contexte et périmètre

Université Côte d'Azur est un des 17 sites pilotes choisis au niveau national, avec une coordination par UniCA dans son rôle de chef de file ESR pour le site impliquant les partenaires CNRS, INSERM, INRAE, INRIA, IRD + l'OCA en tant qu'établissement composante.



Coordination de site existant déjà depuis plusieurs années et qui a permis de co-construire et mettre en œuvre une stratégie Recherche - Formation – Innovation articulant au mieux les visions territoriale, nationale et internationale :

- Accords-cadres
- COPIL de site et CCO – Comité de coordination opérationnelle
- Opérations structurantes (Idex, 3IA, PUI, GCS, ASDESR, IHU,...) et dispositifs de coordination de site (CUIV, SAPS, Politique au Sud, Cellule Europe mutualisée, ...)

Organisation du chantier sur le site UniCA

Déclinaison locale

- Coordination : N. Dimarcq et S. Di Giorgio puis E. Lyons depuis le 18 mars 2024
- COPIL de site : échelle politique
- CCO : instance opérationnelle de la mission
- Groupe Projet (DUs / RAs d'UR, Resp. d'équipes-projets, DR, Resp. de service/direction centrale)
- Groupes Thématiques de diagnostic et de propositions de solutions (labos et services centraux)
- Interactions avec autres initiatives (HRS4R, Cellules d'amélioration continue / transformation et accompagnement du changement, Project Management Office, PUI, ...)

Mise en cohérence avec la déclinaison nationale

- UDICE
- GT France Universités
- MESR : - échanges avec IGESR
 - COPIL (présidents ONRs, France U., UDICE, ANR, CDEFI, CGE, HCERES, IGESR, DGRI, DGESIP) et pré-COPIL (DGS des établissements, N. Dimarcq y représente UDICE)
 - Groupe de concertation (DUs des sites pilotes, O. Meste y représente UniCA)
- Echanges directs avec ONR

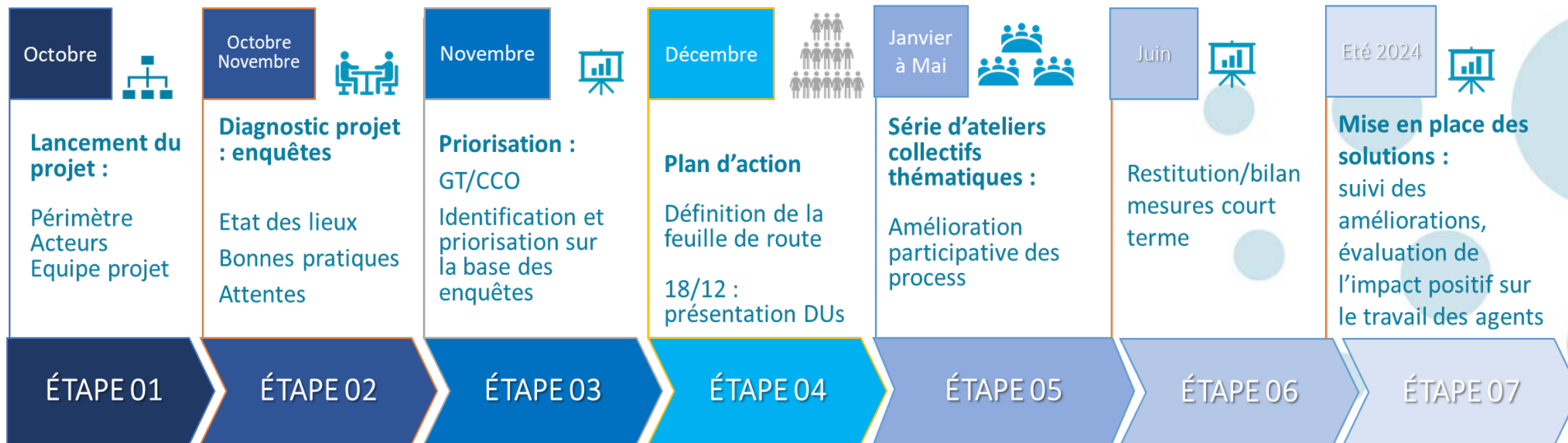
Chantier Simplification - Site Université Côte d'Azur



Phase 1 : Définition de la méthodologie et des thématiques

Phase 2 : Diagnostics détaillés des problèmes et propositions de solutions

Phase 3 : Mise en œuvre effective des solutions



Sujets prioritaires @ UniCA

Groupes Thématiques :

- Missions/ Gestion / Commandes / Dépenses / Marchés
- Financement, montage et exécution des projets (projets de recherche et projets de site impactant la Recherche)
- Conventions (UMR, reversements, ...)
- Diffusion des informations – Fluidification des échanges (circuits, chatbot?, ...)
- Indicateurs de suivi et de pilotage (SID Recherche de site, ...)

Sujets transverses :

- **DGG (Délégation Globale de Gestion)** → Ne doit pas être un objectif en soi mais se révéler un outil efficace de simplification si les processus sont au préalable harmonisés entre tous les opérateurs de la recherche et si la DGG préserve une réelle agilité dans le fonctionnement du laboratoire
- **Guichets uniques, Plateformes « mutualisées » (pour appui au montage / gestion des projets, à la gestion des UR,...)**
→ Définir les niveau(x) adéquats de mutualisation
- **Délégations de signature et niveaux de vérification** → Adapter le niveau de confiance envers les acteurs et les modalités de vérification (au regard du niveau de l'opération et des risques associés)

Conclusions

- **Gros travail réalisé par les GTs : diagnostics fins des problèmes et pré-identification d'idées de solutions**
- **D'ici fin juin : priorisation des sujets à traiter, définition de solutions concrètes et des besoins associés à leur développement et déploiement**
- **Solutions pouvant être mises en place à différents niveaux (établissement / site / national) → Besoin d'assurer la coordination, la cohérence et la convergence :**
 - **Niveau établissement UniCA :** consultation des acteurs concernés dans la définition fine des solutions (et avant leur mise en œuvre effective), articulation avec les autres réflexions et opérations de simplification dans la phase actuelle de « consolidation et stabilisation » de l'université
 - **Niveau site :** harmonisation et simplification des pratiques inter-établissements, indicateurs partagés pour le suivi et le pilotage, cellules mutualisées en support aux unités, DGG (si elle se révèle être une solution pertinente), ...
 - **Niveau national :** connaissance et comparaison des solutions (organisationnelles, process, outils, évolution de la réglementation, ...) envisagées sur les différents sites (avec évidemment une nécessaire flexibilité/adaptation par site), en particulier pour les solutions demandant des évolutions conséquentes (outils), ...
- **Communication sur le chantier Simplification au niveau du site** pour valoriser la démarche, les contributions, les actions et les avancées, afficher un baromètre pour le suivi des améliorations et de leur impact (présentations, site Web, ...)

FÉDÉRATION GADELAINNE

Fédération Azurienne de Recherche sur les Interactions des Radiations Ionisantes

Franck MADY
Professeur, Institut de Physique de Nice

CLAUDELALANNE

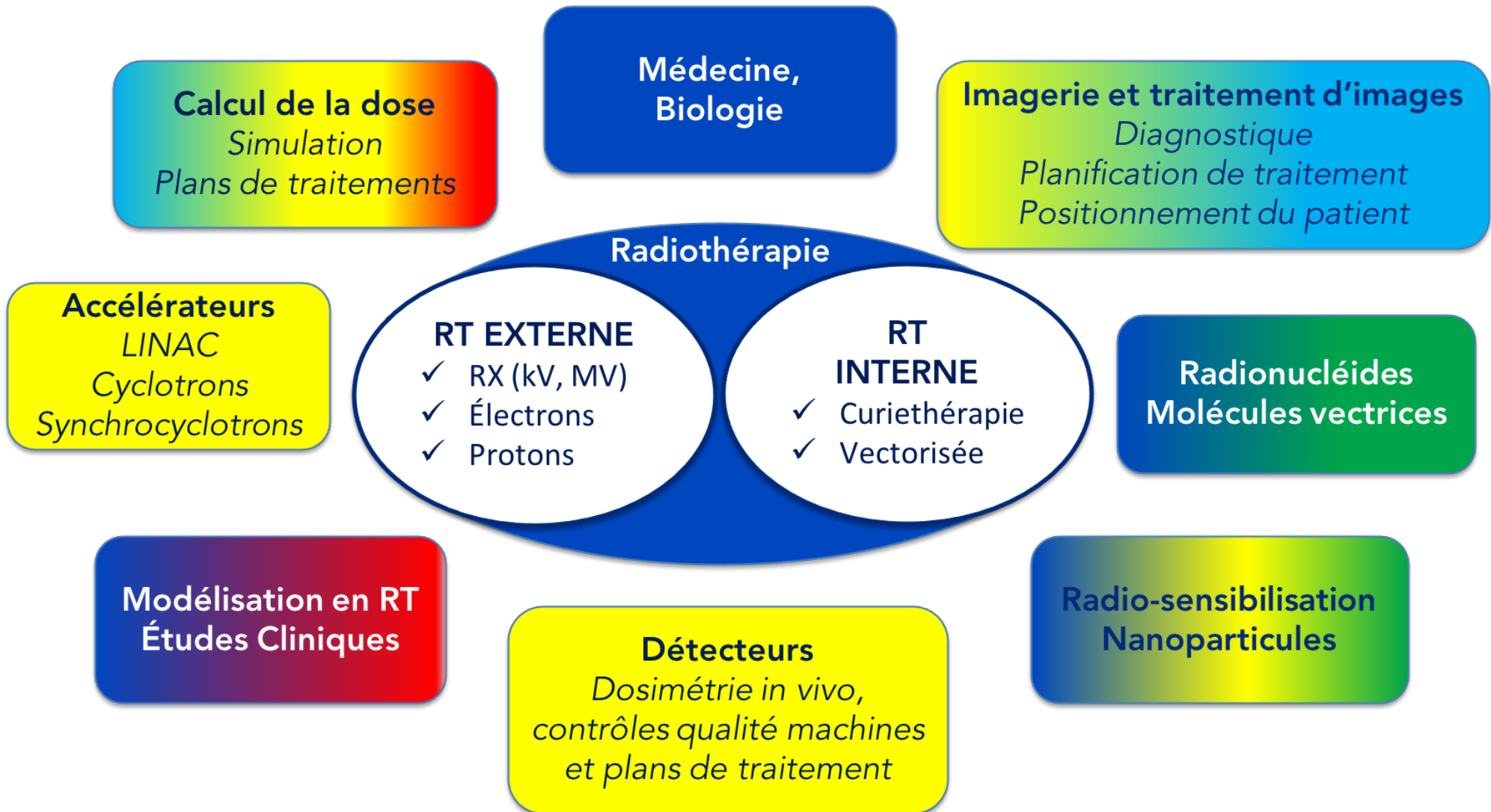
1920-2017



Chevalier de la légion d'honneur

- Directeur du CAL 1970 – 1985
- Premier professeur de radiothérapie à l'Université de Nice
- Initiateur du projet MEDICYC au Centre Antoine Lacassagne

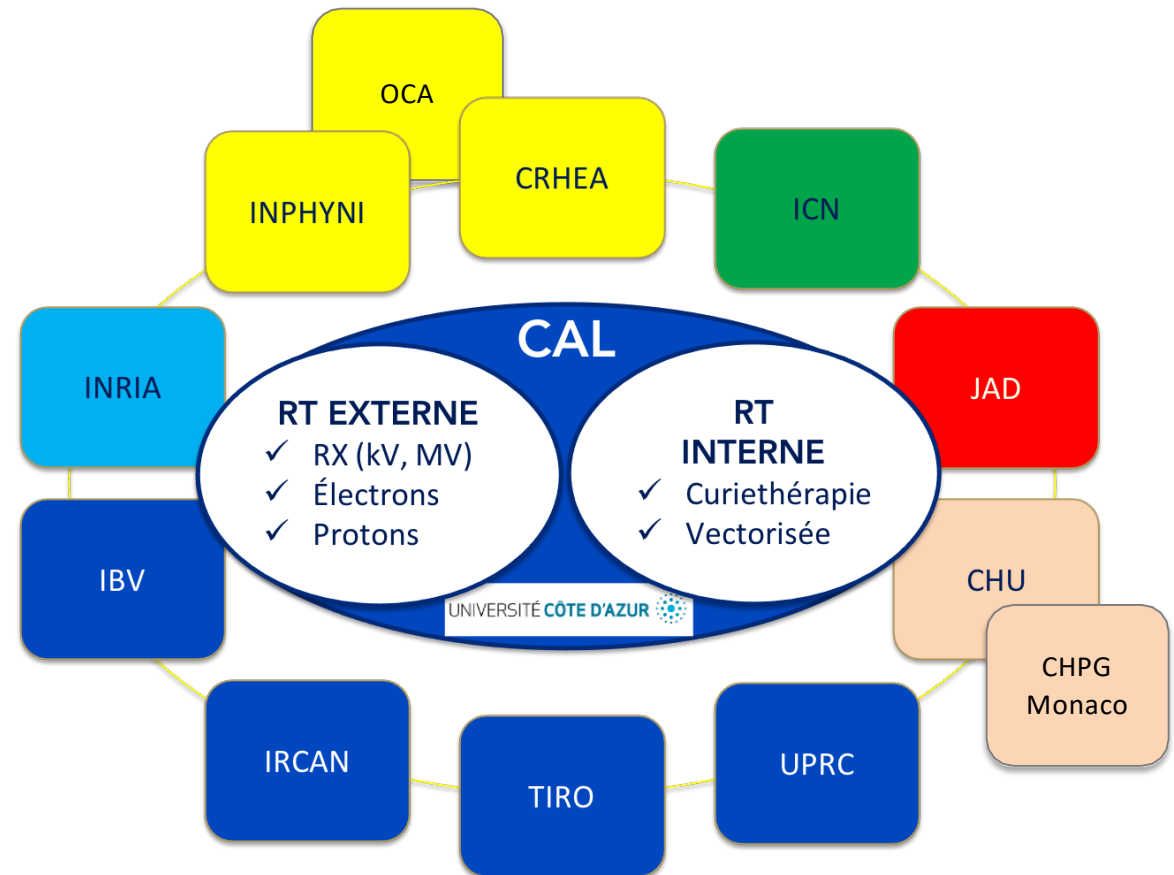
Une RECHERCHE pluridisciplinaire



BIOLOGIE, PHYSIQUE, MATHS, CHIMIE et BIOCHIMIE, TRAITEMENT INFO.

5 thématiques structurantes

- 1 – Accélérateurs et détecteurs
- 2 – Recherche translationnelle
- 3 – Calcul de la dose
- 4 – Interactions avec le vivant
- 5 – Radiothérapie interne vectorisée



BIOLOGIE, PHYSIQUE, MATHS, CHIMIE et BIOCHIMIE, TRAITEMENT INFO.

Une RECHERCHE pluridisciplinaire

5 thématiques structurantes

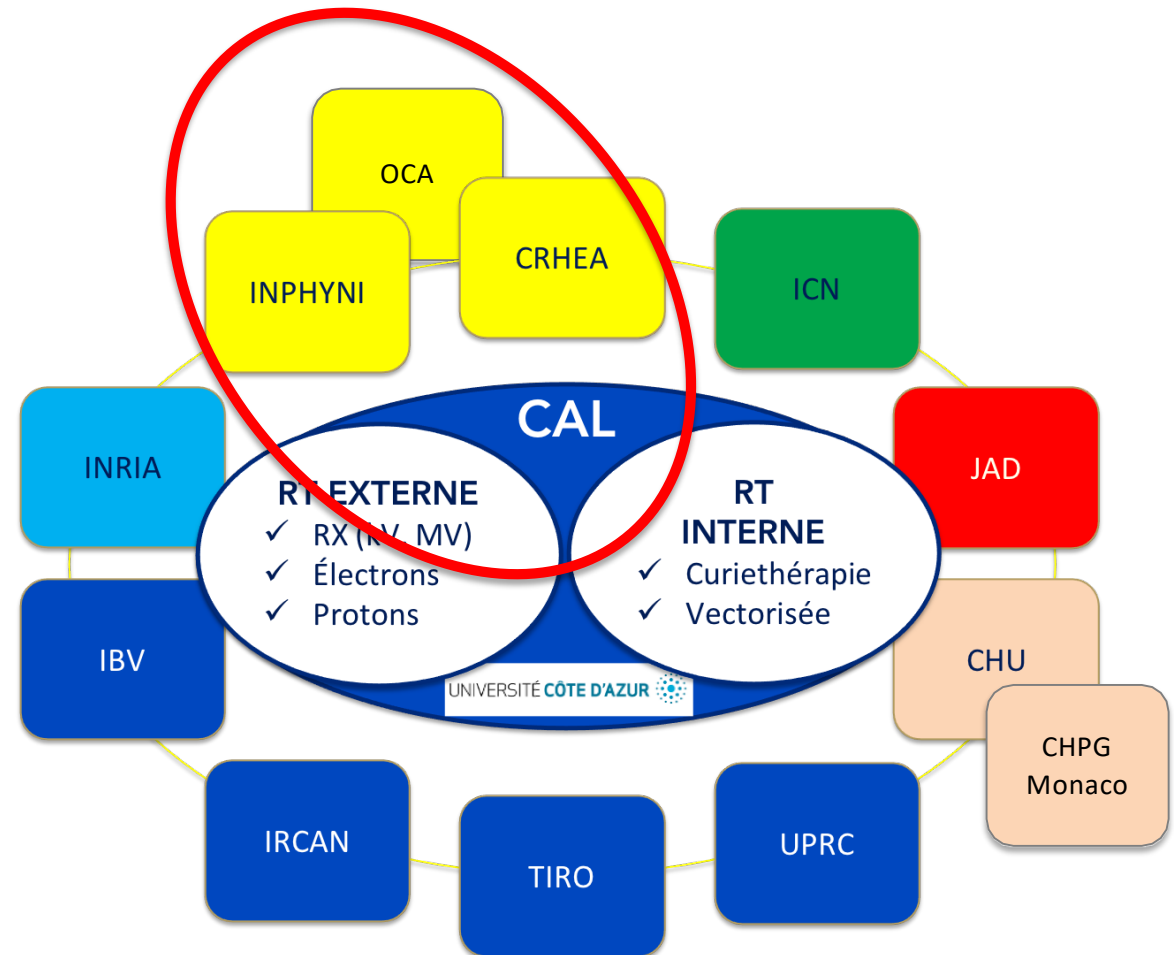
1 - Accélérateurs et détecteurs

2 - Recherche translationnelle

3 - Calcul de la dose

4 - Interactions avec le vivant

5 - Radiothérapie interne vectorisée



BIOLOGIE, PHYSIQUE, MATHS, CHIMIE et BIOCHIMIE, TRAITEMENT INFO.

Une RECHERCHE pluridisciplinaire

5 thématiques structurantes

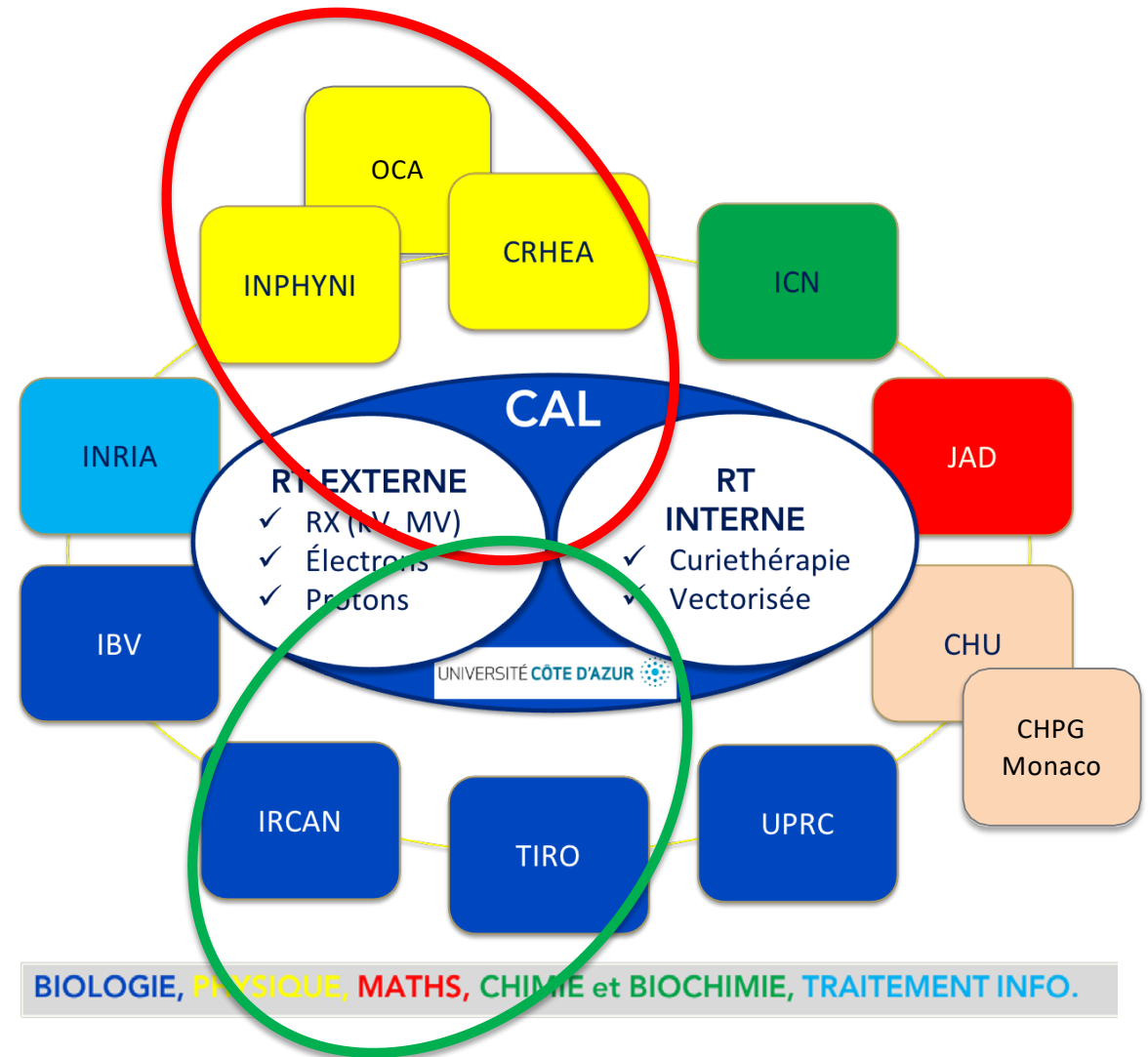
1 - Accélérateurs et détecteurs

2 - Recherche translationnelle

3 - Calcul de la dose

4 - Interactions avec le vivant

5 - Radiothérapie interne vectorisée



Une RECHERCHE pluridisciplinaire

5 thématiques structurantes

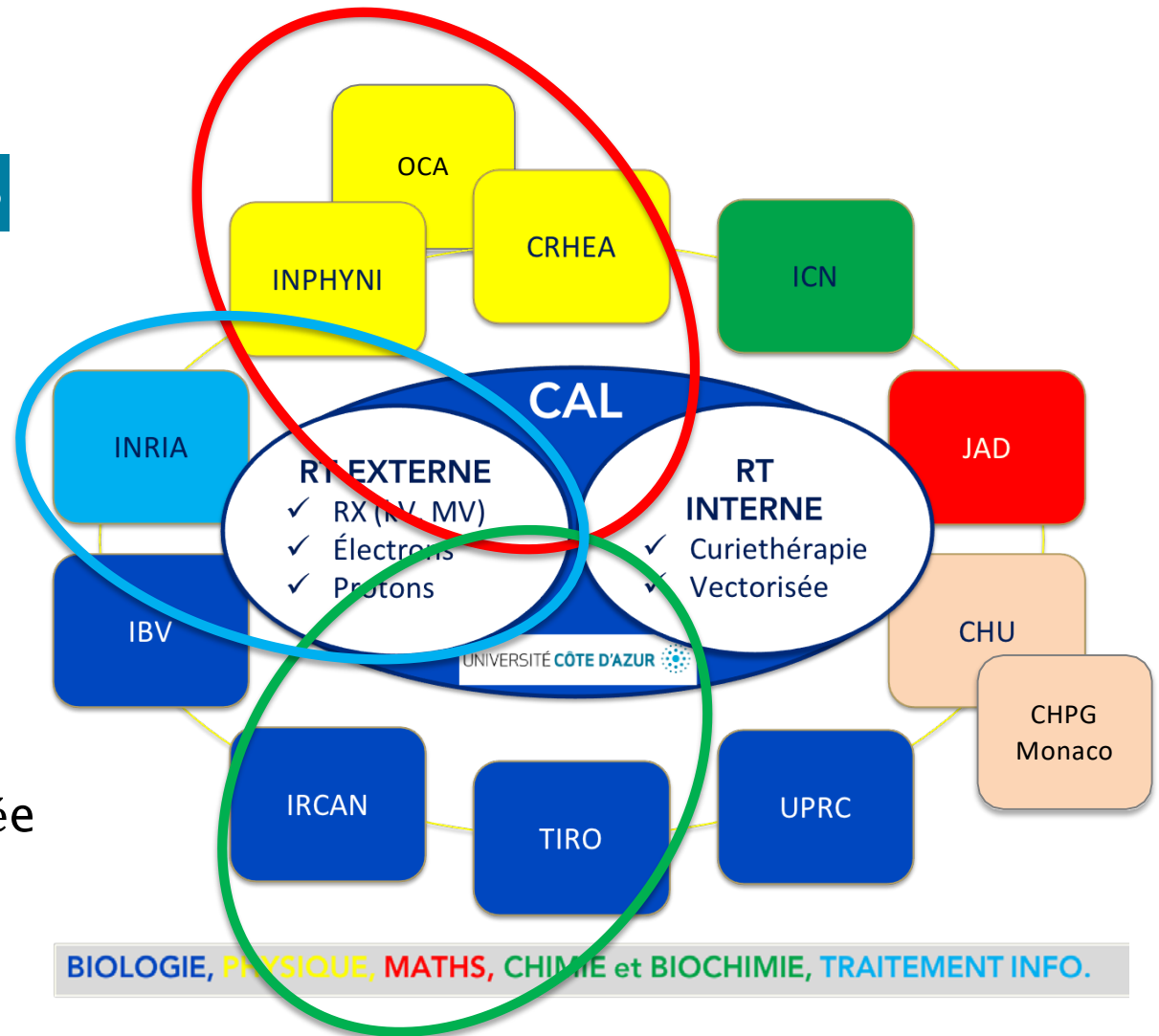
1 - Accélérateurs et détecteurs

2 - Recherche translationnelle

3 - Calcul de la dose

4 - Interactions avec le vivant

5 - Radiothérapie interne vectorisée



Quelques Exemples de projets. . .

1 – Accélérateurs et détecteurs

- Dosimètres protons GaN (1D et 2D) et imagerie protons
- Dosimètres miniaturisés à fibres optiques pour la RT pulsée

2 – Recherche translationnelle

- Contourage des structures cérébrales et pulmonaires par IA
- Réalité mixte dans l'aide à l'implantation des vecteurs de curiethérapie

4 – Interactions avec le vivant

- Protonthérapie vs photonthérapie dans le traitement du médulloblastome
- Effets protons vs photons sur cellules vasculaires lymphatiques / Étude VEGF C dans les cancers du sein
- Irradiation des magnétosomes aux protons, effet sur la radio-sensibilité des tissus
- Effet multi-irradiations H⁺ couplées à immunothérapie sur localisations tête et cou
- Radio-sensibilisation des tissus par nanoparticules métalliques

5 – Radiothérapie interne vectorisée

Nouvelle thématique (porteuse) en cours de démarrage.

PRODUCTION

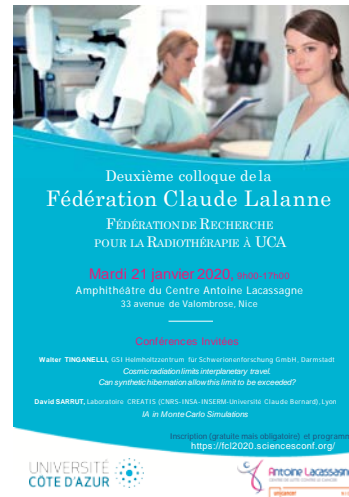
Financements projets					Revue Internationale			Communications congrès			
Sources	Titre/Acronyme	Budget (k€)	Années	Thém. FCL	Référence	année	thém. FCL	Nom congrès	lieu	année	thém. FCL
CD06-CEA-UniCA	BioProton	25	2018		4 Biomed. Phys. Eng. Express, 5(2), 025015	2019		1 NanoInBio	Guadeloupe	2018	4
Inca-INSERM	NECTAR	271	2021-2024		1 J. Med. Imaging 7(1), 014502	2020		2 Intl' Conf. on Nitride Semiconductors	Seattle	2019	1
ANR (PRCE)	FIDELIO	604	2021-2025		1 Commun. Biol. 3 (1), 579	2020		4 WOCS-DICE 2019	Cabourg	2019	1
France Relance	BIGER	144	2022-2025		2 Int. J. Radiat. Oncol. Biol. Phys. 105 (5), 1043	2019		4 SFBR	St Raphaël	2022	4
ARC	Teralymph	450	2022-2026		4 Int. J. Radiat. Oncol. Biol. Phys. 105 (5), 1164	2019		4 SIO2 2023 (paper 1)	Palermo	2023	1
ANR International (avec FDG, Allemagne)	MATRIX	574	2022-2025		1 Nanomedicine 23, 102084	2019		4 SIO2 2023 (paper 2)	Palermo	2023	1
Aviesan INSERM (200 k€)	RadioMagnet	656	2023-2026		4 Theranostics 11, 9571	2021		4 Solid State Dosimetry 20 (paper #098)	Pisa	2023	1
ARC	TELOMEREIN	650	2024-2028		4 IEEE Sensors Journal 21 27465	2021		1 Solid State Dosimetry 20 (paper #102)	Pisa	2023	1
ANR (PRCE)	Fibrotarg Lung Kidney	400	2024-2028		4 IEEE Sensors Journal 23 6948	2023		1 ESTRO 24	Glasgow	2024	1
INCa	Melanome uveal	250	2024-2028		4 J. Phys.: Condens. Matter 36 245701	2024		1 SFPM 2024	Dijon	2024	1
TOTAL		4024									

COLLABORATIONSEXTERNES

Universités/Etablissements recherche	Instituts Nationaux	Sociétés
CSM Monaco	IRSN	eXail (Lannion)
Université Lille	CNES	Abys Medical (La Rochelle)
Université Saint Etienne	IN2P3	
IPNL Lyon	CEA Saclay + Marcoule	
Faculté de Médecine Lyon Sud		
NIRS, Japan		
Consortium Européen LISA		
Univ. Canada + Univ. Colombie (Travel Grant AUF Prisa)		
Univ. Sendai (Travel Grant Projet Hubert Curien Sakura)		
Ruhr-University of Bochum (Germany)		
West German Protontherapy Center Essen (Germany)		

ÉVÈNEMENTS

- **Colloque FCL**, 11/12/2018, Amphi. du CAL, env. 40 participants
- **Colloque FCL**, 21/02/20, Amphi. CAL, env. 40 participants
- **Webinaire FCL**, 10/06/22, env. 80 connectés



RÉALISATION ÉQUIPEMENT

Création d'un laboratoire « in vitro –in vivo » sur le site 'CAL Ouest'

- Laboratoire de cultures cellulaires
- Hébergement petit animal

Co-financement :

- Travaux et aménagement des locaux (ex locaux Cyclopharma) : **CAL**
- Equipement: **Fédération Claude Lalanne (30 k€)**

NOUVELLE COORDINATION COLLEGALE

Validée par le Comité de Pilotage



Béatrice CAMBIEN
Chercheur INSERM(TIRO)



Jérôme DOYEN
PU-PH, CAL



Franck MADY
PU UniCA (INPHYNI)



Marie VIDAL
Physicienne Médicale PhD, CAL